

Amelin.      AFFAIRE N° 30. - Acquisition d'un terrain de 1 523 m2 sis ruelle

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage l'acquisition d'un terrain de 1 523 m2 sis ruelle Amelin qui permettrait la réalisation d'un groupe scolaire.

Ce terrain a fait l'objet d'une proposition de 6 000 000 de Frs CFA (SIX MILLIONS) de la part de son propriétaire, Monsieur MANGATA Gabriel.

Toutefois, l'évaluation des Domaines, effectuée le 22 DECEMBRE dernier, porte sur 3 800 000 Frs CFA.

A la suite des pourparlers que j'ai engagés avec Monsieur MANGATA, celui-ci consent, en définitive, à nous céder ledit terrain pour QUATRE MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE MILLE Frs CFA (4 750 000), soit une augmentation de 25 % par rapport à l'évaluation des Domaines.

Compte tenu de la nécessité de réaliser un groupe scolaire dans ce secteur, il serait souhaitable d'acquérir ce terrain.

Cette somme pourrait être prélevée sur l'emprunt que la Commune a sollicité de la C.A.E.C.L. pour l'achat de terrains.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Après échange de vues, le Conseil Municipal décide d'envoyer une commission d'enquête sur les lieux.